



1^{RE} ÉDITION LES 22 ET 23 JUIN 2024

**Une olympiade sportive et festive
au cœur du territoire**

Plus d'infos sur : www.RT78.fr



STADE DU VIEUX MOULIN • RAMBOUILLET

DOSSIER DE PRESSE



www.rt78.fr

**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**20
TERRE
DE JEUX
24**



SOMMAIRE

Le mot du Président de Rambouillet Territoires	3
La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires	4
Rambouillet Territoires labellisée Terre de Jeux 2024	5
Rassembler les 36 communes du territoire pour des Jeux Intervillages	6
14 disciplines au programme	6
Le règlement	8
Le calendrier des épreuves	13
Appel à bénévoles	14
Informations pratiques	15





LE MOT DU PRÉSIDENT

DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

« Le sud-Yvelines est un territoire naturellement sportif avec de très nombreuses associations sportives actives. Rambouillet territoires a la gestion de nombreux équipements sportifs : le centre aquatique des Fontaines à Rambouillet, la piscine et le gymnase des Molières aux Essarts-le-Roi, le gymnase du Perray-en-Yvelines, les 47 aires de jeux et terrains multisports implantés sur tout le territoire. La communauté d'agglomération est labellisée Terre de Jeux. Autant de raisons de participer à l'événement sportif d'envergure que sont les Jeux olympiques et paralympiques 2024 ! Et c'est ce que nous ferons avec l'organisation inédite des Jeux Intervillages. Organisés les 22 et 23 juin 2024, ils rassembleront des équipes des 36 communes de Rambouillet Territoires autour d'une manifestation sportive festive, ludique et familiale.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui travaillent sur ce projet. En premier lieu, les services communautaires qui pilotent l'opération et sont pleinement mobilisés pour que ces jeux aient lieu dans les meilleures conditions possibles. Ensuite, je remercie les élus des communes qui nous accompagnent et qui fourmillent d'idées. Enfin, je remercie les bénévoles qui donnent et donneront de leur temps et toute leur énergie d'ici juin prochain.

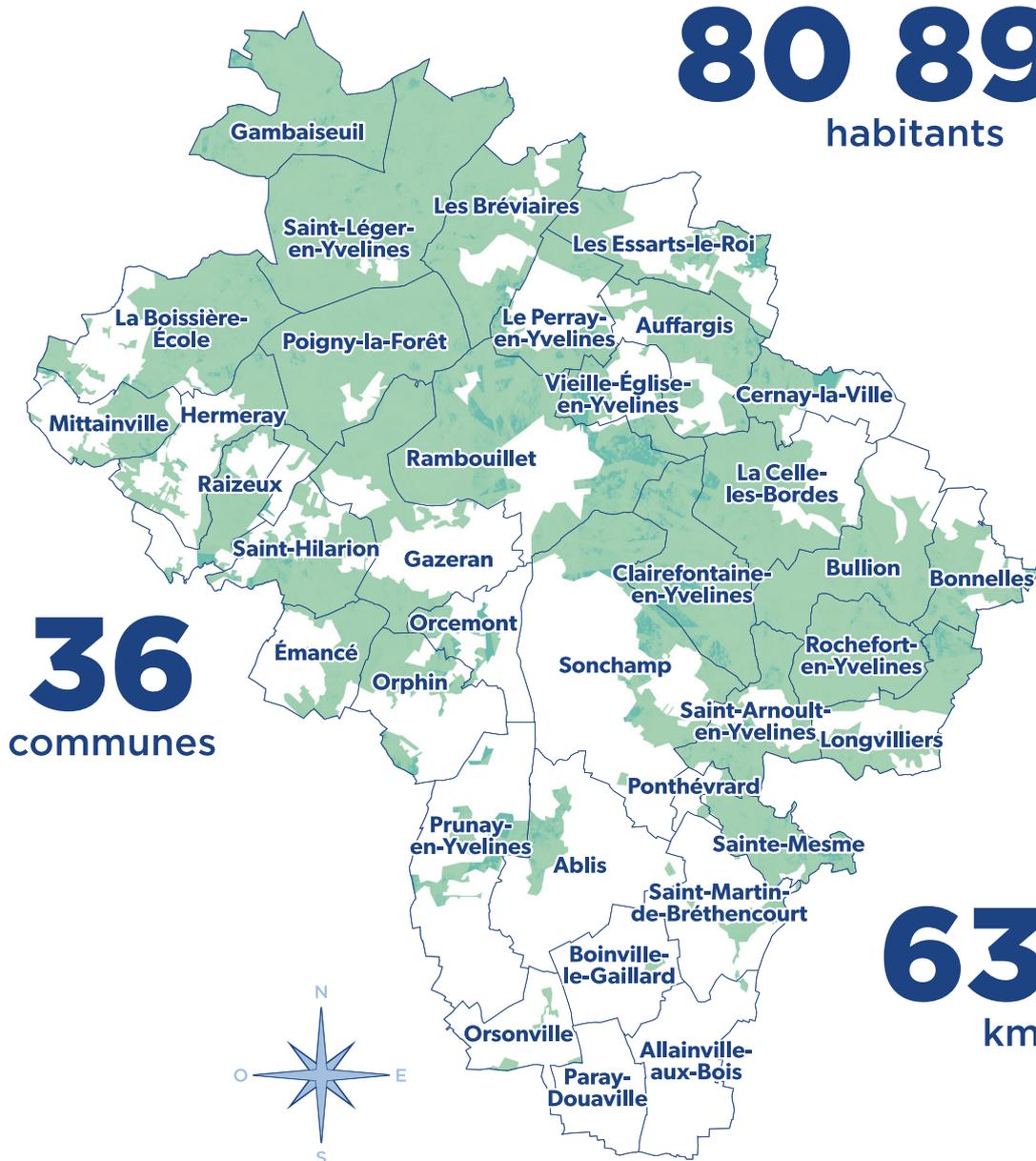
Compte-tenu de l'investissement de tous, je ne doute pas que cet événement sera une réussite et qu'il s'inscrira dans la durée. Les jeux Intervillages deviendront ainsi un rendez-vous incontournable de notre territoire. »



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RAMBOUILLET TERRITOIRES

Située à 50 km de Paris, à mi-chemin entre Versailles et Chartres, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires assure la liaison entre la région Île-de-France et la région Centre. Elle allie le charme d'une région touristique, dotée d'un important patrimoine culturel, aux atouts d'un territoire économique dynamique.

80 894
habitants



**36 COMMUNES, UN AVENIR COMMUN,
UNE VISION PARTAGÉE DU TERRITOIRE**



RAMBOUILLET TERRITOIRES LABELISÉE TERRE DE JEUX 2024

En décembre 2019, Rambouillet Territoires obtenait le label « Terre de Jeux 2024 », un engagement pour s'impliquer dans les Jeux olympiques et paralympiques 2024 qui se tiendront à Paris.

Ce label valorise les territoires qui souhaitent promouvoir le sport dans le quotidien de leurs habitants et participer à l'aventure des JO, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

Dans le cadre de ce label, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires s'est engagée à poursuivre les actions existantes et à mettre en place des actions nouvelles. La communauté d'agglomération se mobilise pour faire vibrer l'esprit olympique sur son territoire en organisant ses premiers jeux Intervillages.

20
TERRE
DE JEUX
24



RASSEMBLER LES 36 COMMUNES DU TERRITOIRE

POUR DES JEUX INTERVILLAGES

Avec les jeux Intervillages, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires propose aux 36 communes qui la composent de participer à une rencontre sportive, ludique et familiale originale où chaque commune pourra trouver sa place.

S'inspirant des épreuves des jeux olympiques et paralympiques, cette manifestation donnera à tous les habitants la possibilité de participer quel que soit son âge, comme sportif ou comme bénévole. Elle aura lieu les 22 et 23 juin 2024 à l'occasion de la Journée olympique et paralympique qui a lieu chaque année le 23 juin. La journée olympique et paralympique créée en 1948 par le Comité international olympique (CIO) est organisée pour promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base des trois piliers «bouger, apprendre et découvrir». Elle rend ainsi hommage à Pierre de Coubertin fondateur du CIO et instigateur des jeux olympiques « modernes » qui prolongent la tradition des jeux olympiques de la Grèce antique.

Les épreuves se dérouleront à Rambouillet, au complexe sportif du Vieux Moulin et au centre aquatique Les Fontaines. Au-delà de l'esprit sportif, les jeux Intervillages seront avant tout l'occasion de réunir les habitants de Rambouillet Territoires autour d'un moment festif et convivial.



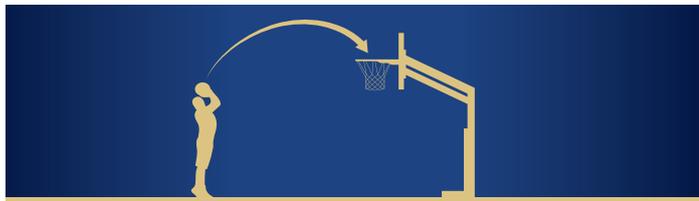
14 DISCIPLINES AU PROGRAMME

Du tennis-ballon au tir à la corde en passant par les fléchettes ou la pétanque Gabaky, au total quatorze disciplines réparties en une vingtaine d'épreuves seront représentées :

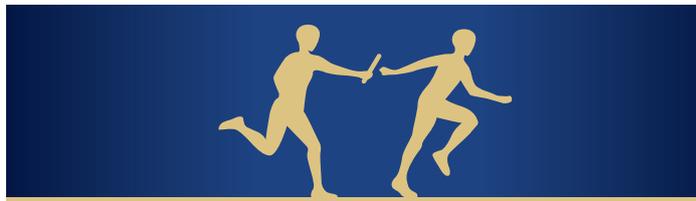
- Basket à 3
- Pétanque
- Fléchettes
- Relais
- Footgolf
- Relais aqua
- Frisbee
- Tennis-Ballon
- Goalball
- Tennis de Table
- Parcours – épreuve junior
- Tir à la corde
- Parcours aqua
- Vortex

L'épreuve finale, prévue le dimanche après-midi, consistera en une course relais de 3,6 kilomètres. Les équipes seront constituées par les communes. Chaque commune sélectionnera, pour sa propre équipe et selon ses propres modalités, une liste de 10 à 20 participants, avec au minimum 3 hommes, 3 femmes et 3 juniors (nés entre 2008 et 2011). Les participants devront être inscrits sur le site de Rambouillet Territoires avant le 31 mai 2024 avec la liste des épreuves qu'ils souhaitent disputer. Chaque équipe doit participer au minimum à 2 épreuves par demi-journée en plus de l'épreuve finale, la course relais, qui est obligatoire. L'équipe gagnante sera l'équipe qui aura obtenu le maximum de points à l'ensemble des épreuves. Elle remportera le « Trophée Intervillages 2024 ».

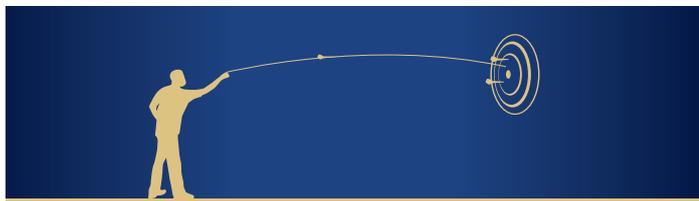
BASKET À 3



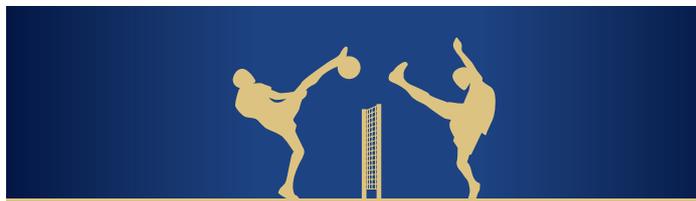
RELAIS



FLÉCHETTES



TENNIS-BALLON



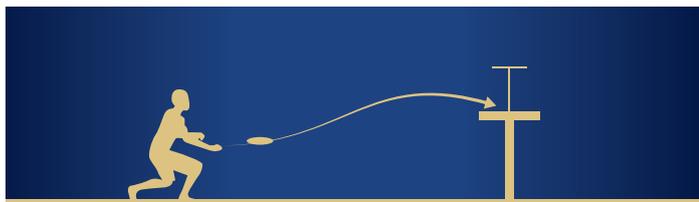
FOOTGOLF



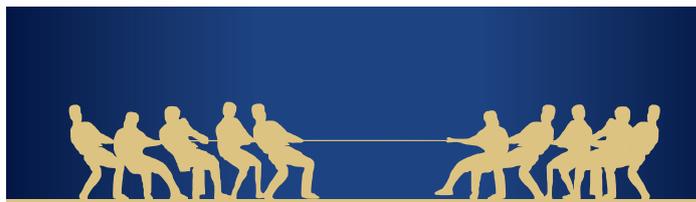
TENNIS DE TABLE



FRISBEE



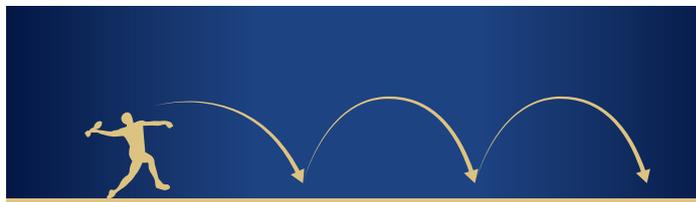
TIR À LA CORDE



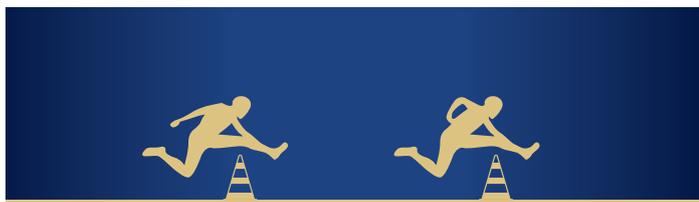
GOALBALL



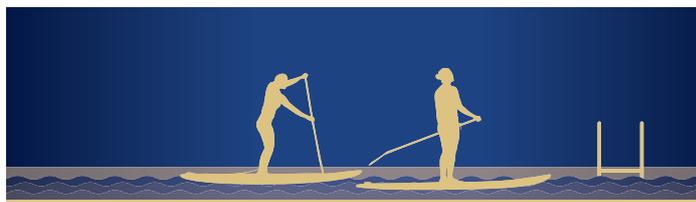
VORTEX



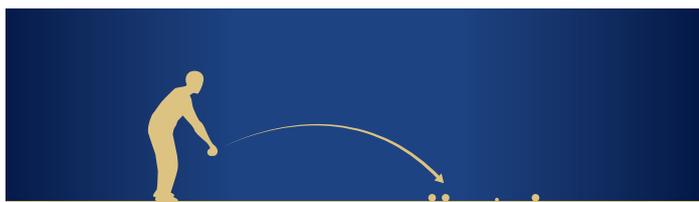
PARCOURS



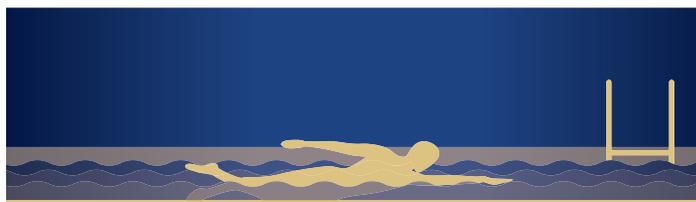
PARCOURS AQUA



PÉTANQUE



RELAIS AQUA





LE RÈGLEMENT

1/ INTRODUCTION

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été qui auront lieu à Paris en 2024, la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, labellisée « Terre de Jeux 2024 », se mobilise pour faire vibrer l'esprit olympique dans son territoire.

C'est ainsi qu'elle propose de faire participer chacune des 36 communes de sa Communauté d'Agglomération à un grand événement sportif et ludique, les « Intervillages 2024 », au sein duquel chacune trouvera sa place et validera l'adage du Baron Pierre de Coubertin selon qui « L'Essentiel, c'est de Participer » !

L'objet du présent règlement est de définir l'ensemble des principes de fonctionnement de cet événement, en allant des modalités d'inscription jusqu'à celles de remise des médailles en passant par le déroulement des épreuves, sans pour l'instant rentrer dans les plus infimes détails. Il pourra être revu à tout moment et sans préavis par le Comité d'Organisation. Il est à disposition des 36 communes de Rambouillet Territoires.

2/ DOCUMENTS LIÉS

[D1] Plan du site

[D2] Planning des épreuves

[D3] Règlement des épreuves

3/ OBJECTIF

L'objectif d'« Intervillages 2024 » est d'inviter chacune des 36 communes à un événement sportif qui se veut être le relais des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 au niveau local, où la convivialité prévaudra sur la performance.

Le principe retenu est un affrontement par équipes uniquement, chaque équipe représentant une commune (ou plusieurs, voir §6.3).

14 disciplines sont identifiées pour 21 épreuves au total. Elles mettent aux prises des équipes entre 10 et 20 athlètes, comprenant chacune un minimum de 3 hommes, 3 femmes et 3 juniors.

Un classement des communes est établi par épreuve et à l'issue de la dernière épreuve, un tableau des médailles désigne la commune vainqueur du « Trophée Intervillages 2024 ».

La dernière épreuve consiste en une course-relais qui mobilise 9 athlètes par équipe et dont la participation est obligatoire pour chaque équipe engagée.

4/ PLANNING GÉNÉRAL

L'événement s'étend sur 2 jours sur le complexe sportif du Vieux-Moulin à Rambouillet les 22 et 23 juin 2024, avec des épreuves au Centre Aquatique Les Fontaines qui le jouxte.

Les épreuves s'enchaînent tout au long des deux journées, du samedi 9h00 - 18h00 au dimanche 09h00 - 16h30, et s'achèvent par une épreuve reine, le relais par équipes.

Les médailles par épreuve sont remises aux communes à chaque fin de demi-journée.

Une cérémonie de clôture est organisée en fin de manifestation.

5/ ORGANISATION

Le Comité d'Organisation d'Intervillages 2024 est joignable à l'adresse mail suivante : intervillages2024@rt78.fr.

6/ PARTICIPANTS

6.1/ Modalités d'inscription

6.1.1/ Athlètes

Les inscriptions sont ouvertes depuis septembre 2023. Il est possible pour chaque personne souhaitant concourir de se préinscrire en ligne sur le site de Rambouillet Territoires, en indiquant sa commune de résidence. Des liens ou QR codes sont accessibles sur chaque support de communication de l'événement. Cela permet aux organisateurs d'évaluer le taux de participation et proposer aux communes de gérer les rapprochements entre ses athlètes. Seront associés dans une même équipe en priorité les membres d'une même famille pour des raisons logistiques.

Les juniors devront être nés entre 2008 et 2011.

Les participants devront habiter la commune qu'il représente.

Chaque participant mineur devra fournir une autorisation parentale. Ce document devra être envoyé par mail aux organisateurs au moment de l'inscription.

6.1.2/ Bénévoles

Le Comité d'Organisation est à la recherche de bénévoles pour cet événement, pour différentes missions : pointage, orientation, arbitrage, logistique, distribution des collations, etc. Depuis début septembre 2023, il est aussi possible pour chaque personne souhaitant donner un peu de son temps de se préinscrire en ligne sur le site de Rambouillet Territoires. Il sera demandé un engagement d'une durée minimale d'une demi-journée.

6.2/ Constitution des équipes – Cas général

À partir des pré-inscriptions faites en ligne, chaque commune sélectionnera selon ses propres modalités une liste de 20 participants maximum pour constituer une équipe, qui devra être inscrite sur le site de Rambouillet Territoires avant le 31 mai 2024. La liste des épreuves auxquelles l'équipe choisit de participer ainsi que les noms des participants à chaque épreuve devront être arrêtés à cette même date, afin de faciliter l'organisation.

Chaque membre de la liste devra participer, hors course-relais finale, à 1 épreuve minimum, afin de garantir une équité entre les communes.

Chaque équipe devra participer à au moins 2 épreuves par demi-journée, en plus de la course-relais du dernier jour qui est obligatoire (soit 7 épreuves en tout).

7/ ÉPREUVES

7.1/ Déroulé des épreuves

Il existe une classification des épreuves en 3 catégories :

- A : Équipe composée d'Adultes, sans distinction de sexe,
- M : Équipe composée d'Adultes, avec obligation de Mixité H/F,
- J : Équipe composée de Juniors, sans distinction de sexe.

Cette classification est suivie du nombre de personnes devant composer l'équipe.

Ex : Tir à la corde M3/J2 signifie : 3 Adultes dont au moins 1 Homme et 1 Femme + 2 Juniors.

Chaque épreuve se déroule selon le format suivant :

Tableau Initial de 16 ou 32 équipes selon le nombre d'équipes inscrites. Les équipes gagnant leur match au 1^{er} tour sont qualifiées pour le tour suivant. Les équipes perdant leur match au 1^{er} tour sont reversées dans un Tableau Consolante.

Les finalistes du Tableau Initial se disputent l'or et l'argent lors de la finale.

Les deux demi-finalistes éliminés se disputent une médaille de bronze dans une finale des perdants.

Le vainqueur du Tableau Consolante remporte une seconde médaille de bronze (format que l'on retrouve dans l'épreuve olympique de judo par exemple).

7.2/ Attribution des points

Le classement général est établi en fonction d'un nombre de points que les équipes remporteront en fonction de leur performance dans chacune des épreuves dans lesquelles elles sont engagées. Ainsi, pour chaque épreuve, l'attribution des points se fera de la façon suivante (exemple pour 32 équipes) :

Nombre de points	Tableau Initial	Tableau Consolante
Médaille d'or	40	-
Médaille d'argent	20	-
Médaille de bronze	10	10
Perdant médaille de bronze	5	4
1/2 finalistes	-	3
1/4 finalistes	4	2
1/8 finalistes	3	1
Non présentés	-	0

7.3/ Liste des disciplines

Les disciplines retenues sont les suivantes :

- Basket à 3
- Pétaque
- Fléchettes
- Relais
- Footgolf
- Relais aqua
- Frisbee
- Tennis-Ballon
- Goalball
- Tennis de Table
- Parcours – épreuve junior
- Tir à la corde
- Parcours aqua
- Vortex

7.4/ Épreuve finale : le Relais « Rambouillet Territoires » (RT)

L'épreuve finale se déroule le dimanche en début d'après-midi sur la piste d'athlétisme. Elle consiste en une course-relais de 3,6km correspondant à 9 tours de piste. Chaque équipe engage 9 participants, à savoir 3 juniors, puis 3 hommes et enfin 3 femmes.

Elle est organisée selon un format demi-finales puis finale avec une qualification à la place.

Lors des demi-finales, afin de fluidifier et sécuriser le départ de la course, les équipes partent avec un handicap dans un ordre déterminé par le tableau des médailles issu des épreuves précédentes (cf. §7.2).

Lors de la finale, le handicap est directement lié au classement des demi-finales. L'équipe qui fait franchir en premier la ligne d'arrivée à son 9^e participant remporte la course.

Le podium est constitué des trois premières équipes ayant franchi la ligne d'arrivée. L'attribution de points se fait comme suit :

Nombre de points	Classement
Médaille d'or	40
Médaille d'argent	20
Médaille de bronze	10
Finalistes	4
1/2 finalistes	2
Non terminés	0

7.5/ Récompenses

L'équipe qui remporte Intervillages est celle qui a obtenu le plus de points sur le tableau des médailles. Le « Trophée Intervillages 2024 » sera remis par Monsieur le Président de Rambouillet Territoires à la commune qu'elle représente.

L'équipe qui remporte le Relais RT se voit remettre le « Trophée Rambouillet Territoires » par le Vice-Président chargé des Sports de Rambouillet Territoires. Les trois premières équipes de ce relais montent sur le podium et reçoivent leurs médailles d'or, d'argent et de bronze.

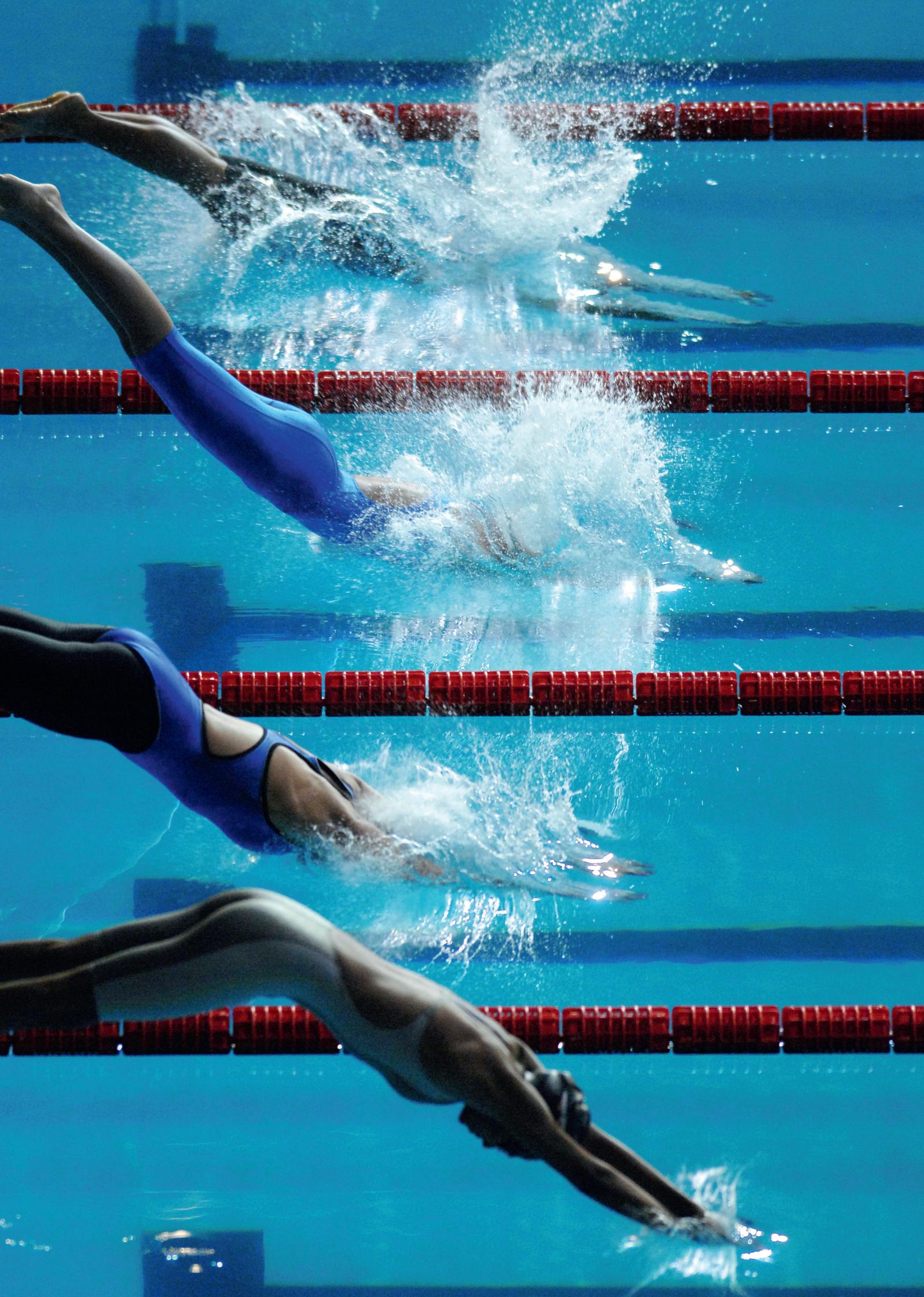
Ce trophée sera remis en jeu lors d'une future édition.

Le Comité d'Organisation a toute légitimité pour prendre seul des décisions pour des faits sortant du cadre du présent règlement.

Plan du site



STADE DU VIEUX MOULIN • RAMBOUILLET





CALENDRIER DES ÉPREUVES

Sites	Samedi matin 9h - 12h30	Samedi après-midi 14h - 18h
Rugby	Foot-golf (A2)	Foot-golf (J2)
		Tir à la corde (M3/J2)
	Fléchettes (A3)	
Football Rugby	Tennis-ballon (J3)	Tennis-ballon (A3)
	Goalball (M2/J1)	Goalball (M2/J1)
		Parcours (J3)
Gymnase	Basket à 3 (J3)	Basket à 3 (M3)
Pétanque		
Piscine	Parcours aqua (M2/J1)	
	Relais aqua (M2/J1)	
Piste		

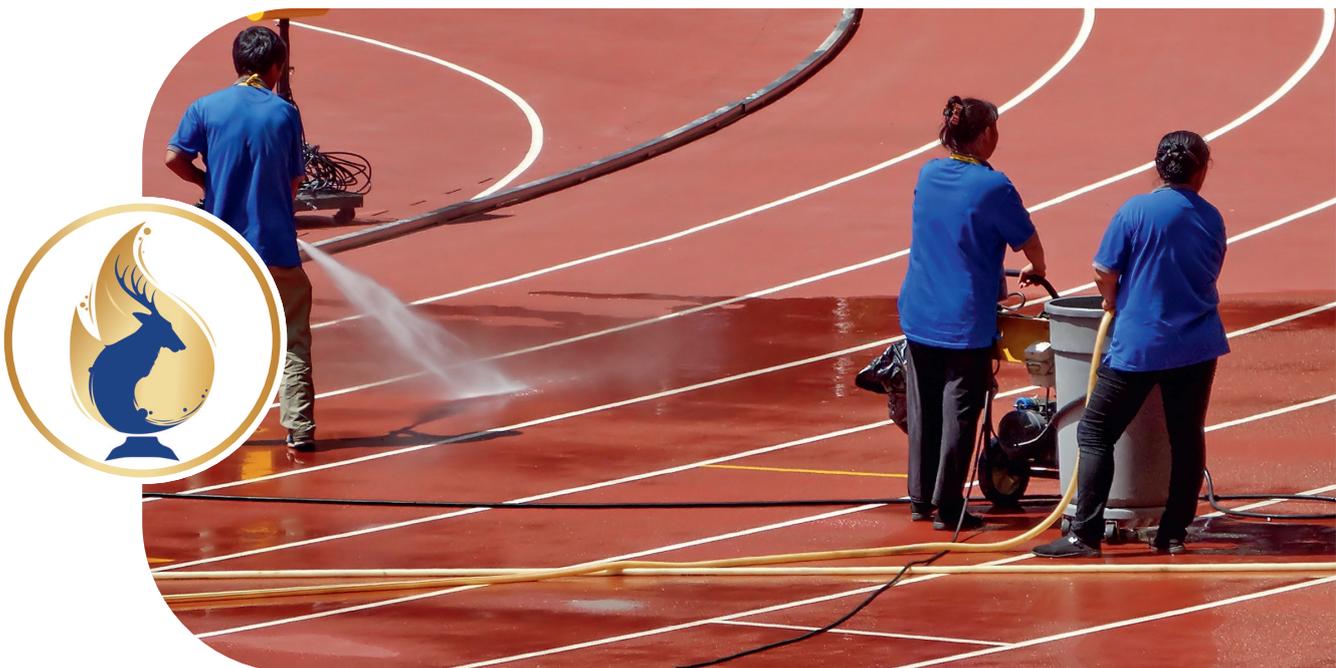
Sites	Dimanche matin 9h - 12h30	Dimanche après-midi 14h - 16h30
Rugby	Vortex (M3)	
	Vortex (J3)	
Football Rugby	Frisbee (M2)	
	Frisbee (J2)	
Gymnase	Tennis de table (A2)	
	Tennis de table (J2)	
Pétanque	Pétanque (A3)	
Piscine		
Piste		Relais (M3-3/J3)

A : Adulte • M : Mixité adulte requise • J : Junior • x : nombre d'athlètes



APPEL À BÉNÉVOLES

Pour la pleine réussite des jeux Intervillages, la mobilisation de bénévoles engagés et désireux de s'investir est essentielle. Rambouillet Territoires recherche des bénévoles pour différentes missions : pointage, orientation, arbitrage, logistique, distribution des collations, etc.





INFOS PRATIQUES



DATES

Samedi 22 juin - 9h à 18h
Dimanche 23 juin - 9h à 16h30



LIEU

À Rambouillet : complexe sportif du Vieux Moulin et centre aquatique des Fontaines



SITE INTERNET

www.rt78.fr

PAGE DÉDIÉE

www.rt78.fr/intervillages-2024

INSCRIPTIONS (PARTICIPANTS)

www.rt78.fr/form/formulaire-je-souhaite-participe
(les participants doivent être résidents de la commune de Rambouillet Territoires - âge minimum requis 12 ans au moment des jeux en juin 2024)

INSCRIPTIONS (BÉNÉVOLES)

www.rt78.fr/form/formulaire-je-souhaite-etre-bene
(avoir plus de 18 ans)



UNE QUESTION ?

intervillages2024@rt78.fr





Une olympiade sportive et festive au cœur du territoire

CONTACTS

Presse • Communication • Inauguration :

Stéphanie BRIVADY - Directrice communication
s.brivady@rt78.fr - 06 98 98 42 62

Organisation :

Mathias Le Moing - Directeur des sports et Loisirs
m.le-moing@rt78.fr - 06.75.96.97.29